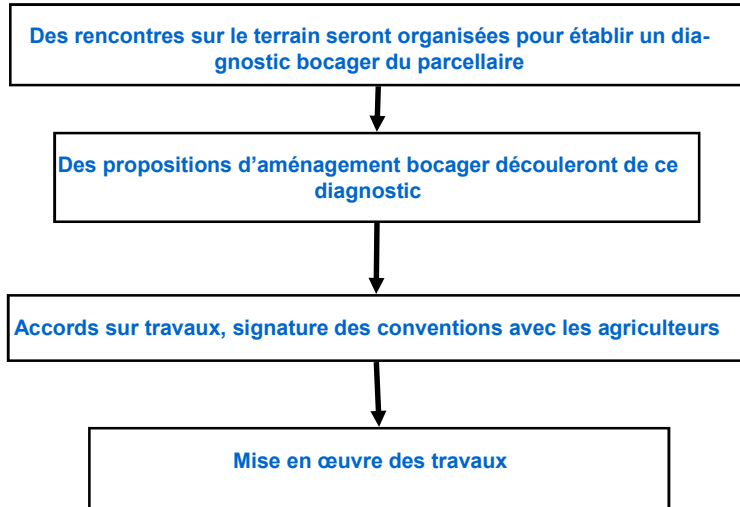


Le Programme BREIZH BOCAGE sur le territoire du SAGE de l'Elorn

□ Comment participer?



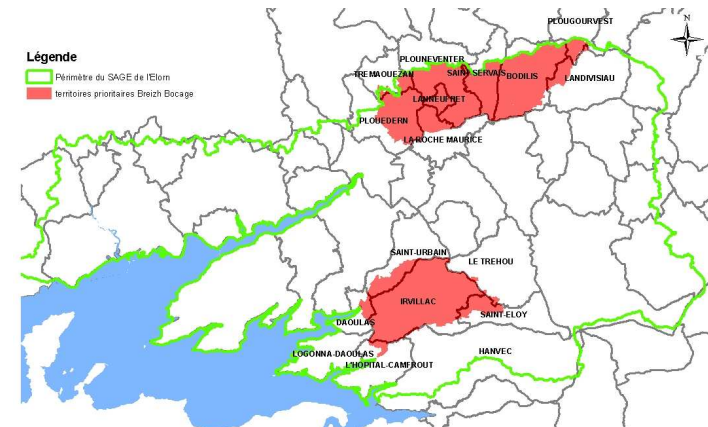
Vous souhaitez obtenir des informations ou prendre rendez vous, vous pouvez contacter la technicienne Bocage (Nolwenn LE GAC) du Syndicat de Bassin de l'Elorn au **02 98 25 93 51 / 06 01 22 29 24**

Syndicat de Bassin de l'Elorn
 Gwern Ar Piquet, 29460 Daoulas
 Contact: Nolwenn LE GAC - Technicienne Bocage
 Tel : 02.98.25.93.51 / 06.01.22.29.24
 Mail : zh-bocage.syndicatelorn@orange.fr

□ Qu'est-ce Breizh Bocage?

Breizh Bocage est un programme de **reconstitution du bocage**. Il a pour objectif la création et la reconstitution de nouvelles haies bocagères ou talus ou talus boisés, dans le cadre **d'opérations groupées**

Le dispositif vise principalement à **améliorer la qualité des eaux** et des milieux aquatiques. Mais, il présente également un intérêt pour la préservation de la biodiversité, la restauration des paysages, la protection des cultures et la production de bois.



Carte : Territoires concernés par le programme Breizh Bocage



Photo : construction de talus antiérosif _ campagne 2010 IRVILLAC

□ Rôles et avantages du bocage

- **Rôle hydraulique et antiérosif** : une haie bocagère perpendiculaire à la pente joue un rôle tampon, en effet :
 - un paysage bocager dense engendre un ralentissement des écoulements limitant l'intensité et la durée des pics de crue.
 - le bocage participe à **l'amélioration de la qualité de l'eau** (épuration des nitrates, pesticides, phosphores...) grâce à divers processus : assimilation par les végétaux, dégradation par la microfaune du sol, épuration des nitrates par les microorganismes.
 - **les talus limitent l'érosion des terres** et favorisent ainsi la conservation des sols
- **Rôle pour la biodiversité** : une haie peut être constituée de plusieurs strates de végétation : herbacée, arbustive et arborescente. Elle constitue un refuge et une source de nourriture pour de nombreuses espèces. Par ailleurs, un bocage continu, connecté, favorise la circulation des espèces, c'est un corridor écologique.
- **Intérêt pour la production agricole** :
 - **Effet brise vent** : diminution de l'évaporation, augmentation du taux d'humidité dans l'air, limitation des variations de températures : augmentation du rendement
 - Protection du bétail : **bien être animal : gain de productivité**
 - **Limite de la dérive des traitements** et des odeurs
- **Et aussi** : production de bois : filière bois-énergie, bois d'œuvre; la haie comme garde-manger : fruits, gibiers (intérêt cynégétique), alimentation pour les abeilles ; une qualité paysagère...



Photo : construction de talus avec pelle à chenille _ campagne 2010 IRVILLAC

□ Travaux financés à 100% (40% FEADER, 20% CG29, 20% AELB et 20% Syndicat de Bassin de l'E-lorn)

Travaux neufs

Création de HAIES (Longueur minimale de 50m)

- Fourniture et installation paillage
- Fourniture plants et travaux de plantation
- Travaux d'entretien sur 3 ans (+ 2 ans à 80%)
- Fourniture et mise en place de protections individuelles contre la faune sauvage

Création de TALUS sans apport extérieur de terre

Création de BOSQUETS (superficie inf. 1 Ha)

- Travaux du sol, plantation
- Travaux d'entretien sur 3 ans

Travaux sur le maillage existant

Travaux à vocation HYDRAULIQUE

- Déplacement d'entrée de champ, fermeture de brèches
- Création de zones tampons

Travaux d'amélioration à VOCATION SYLVICOLE (haies de moins de 20 ans, en bon état)

- Marquage, désignation des coupes d'amélioration (balivage régénération)
- Taille de formation

REGARNISSAGE de HAIES

- Fourniture de plants
- Plantation
- Travaux d'entretien sur 3 ans